

# Sommaire

---

## Fonctionnaires

**Les médecins dénoncent un manque criant de matériels et d'équipements**

Aujourd'hui - lundi 30 mars 2020

## Politique

**Voici les gros dossiers qui attendent la ministre Raymonde Goudou**

L'Expression - lundi 30 mars 2020

**Plus de 300 nouveaux lits supplémentaires pour les malades**

Fraternité Matin - lundi 30 mars 2020

**« Nous garantissons un approvisionnement efficace et continu »**

Le Mandat - lundi 30 mars 2020

**Voici les nouvelles fraîches du Lion de la savane**

L'essor Ivoirien - lundi 30 mars 2020

**L'opposition demande l'arrêt de toutes les activités politiques et un cadre de concertation**

Le Nouveau Réveil - lundi 30 mars 2020



La plateforme des Syndicats de la santé et les syndicats associés ont dénoncé le dimanche 29 mars 2020, le manque criant de matériels élémentaires dans les structures sanitaires pour une lutte efficace contre l'épidémie à coronavirus.

## Les médecins dénoncent un manque criant de matériels et d'équipements

**La plateforme des Syndicats de la santé et les syndicats associés ont dénoncé le dimanche 29 mars 2020, le manque criant de matériels élémentaires dans les structures sanitaires pour une lutte efficace contre l'épidémie à coronavirus. Et ont donné un ultimatum de 72 heures au gouvernement pour pallier cela. A défaut le personnel soignant n'assurera que le service minimum.**

Dr. Didier Séka, porte-parole de la plateforme des syndicats de la santé et les syndicats associés a dénoncé, le dimanche 29 mars 2020, lors d'un point-presse à l'Institut national de Santé publique, un manque criant de matériels et d'équipements pour apporter une riposte contre le COVID-19. « Nous avons constaté un manque criant de matériels élémentaires depuis les ESPC au niveau 3 de notre système sanitaire dans la plupart de nos structures depuis le début de cette crise, l'absence de cartographie des sites de quarantaine et des structures sanitaires disposant de respirateurs, une insécurité du système sanitaire et un circuit du patient non défini », a révélé Dr. Didier Séka tout en insistant également sur l'absence notoire d'un cadre de motivation des agents de santé engagés dans cette lutte contre la pandémie Covid-19. C'est la raison pour laquelle la plateforme des syndicats de la Santé et les syndicats associés exigent la disponibilité des consommables (masques fpp2, gants en quantité suffisante, aniosgel, alcool, javel, système de lavage de mains etc) et des équipements de protection individuel EPI . Ce sont entre autres, la combinaison avec charlotte, surchaussure, surblouse masque facial, thermomètre électronique à infrarouge dans tous les hôpitaux. Et ce dans un délai de 72 heures. « Après ces 72 heures, nous demandons à tous les agents de santé médicaux, paramédicaux, administratifs contractuels, l'arrêt de toutes activités de consultations admissions ou offre de service quelconque en cas de rupture ou de non fourniture de matériels », a menacé Dr. Didier Séka. Par ailleurs, il a demandé au gouvernement entre autres, l'instauration des primes de risques sanitaires et de motivations particulières des agents de santé dans le cadre de la lutte contre le Covid19 la définition d'un circuit clair du suivi du malade, la promotion et l'installation de points de lavage de mains, l'identification et la diffusion de la cartographie des sites de quarantaine avec prise en charge complète des patients. « La plateforme des Syndicats de la santé et les syndicats associés demandent aux populations vivant en Côte

d'Ivoire le respect scrupuleux des mesures et des et des consignes de sécurité d'hygiène prises par le gouvernement », a-t-il conseillé. Notons que la plateforme des Syndicats de la santé et les syndicats associés font des dons de matériels à leurs collègues et invitent les personnes de bonne volonté à suivre leur exemple.



Gestion de la pandémie du Coronavirus, Bilan sanitaire du Masa 2020 etc...

## Voici les gros dossiers qui attendent la ministre Raymonde Goudou



*La nouvelle ministre de la Culture et de la Francophonie par Intérim, Raymonde Goudou, doit rapidement plancher, avec les acteurs culturels, sur un Plan de sauvetage. Ph.Dr.*

**La nouvelle ministre de la Culture et de la Francophonie par intérim, Raymonde Goudou, n'aura pas le temps de s'imprégner des dossiers laissés par son prédécesseur, Bandaman Maurice. Exit les activités phares de ce ministère, et crise du Coronavirus oblige, la patronne de la culture ivoirienne doit rapidement arrêter des mesures concernant plusieurs sujets en lien avec le Covid-19...**

Logiquement la ministre Raymonde Goudou devrait commencer son action à la tête de son nouveau département par dresser "un bilan sanitaire" de la 11e édition du Marché des arts du spectacle d'Abidjan (Masa 2020) tenu du 7 au 14 mars. En effet, beaucoup s'inquiètent, légitimement, de la conséquence du maintien de cette importante activité culturelle, alors que la crise mondiale liée au Covid19 était déjà à nos portes. A en croire plusieurs observateurs du monde culturel, il faut rapidement dresser le profil de tous les invités du Masa 2020, surtout ceux venus de l'extérieur du pays. Cela, assure-t-on, afin de garantir une meilleure riposte face à la propagation de la pandémie en Côte d'Ivoire. Il serait par exemple judicieux pour le ministère de la Culture et de la Francophonie de mettre à la disposition du ministère de la Sécurité et de celui de la Santé, toutes les informations concernant les mouvements des personnes lors du Masa. Cela inclus les hôtels, les restaurants, les pensionnaires de l'espace gastronomique du Masa, les ambassades des festivaliers invités, etc. Ainsi, on aura l'avantage de recueillir un minimum d'informations sur l'état de santé de quelques festivaliers et d'adapter la réponse face à la pandémie pour ce qui concerne le monde des arts et de la culture. Deuxième gros chantier en vue pour la ministre Raymonde Goudou, c'est la prise de mesures exceptionnelles de

soutien aux acteurs et promoteurs culturels et aux salariés du secteur culturel dans le cadre de la crise sanitaire.

**DES MESURES EXCEPTIONNELLES DE SOUTIEN AUX ACTEURS ET PROMOTEURS CULTURELS** En France, par exemple, le ministre de la Culture, en liaison avec son homologue du travail, a annoncé depuis le 19 mars dernier, la prise de mesures exceptionnelles de soutien aux intermittents et salariés du secteur culturel. Cela afin de limiter les impacts sociaux de la crise sanitaire liée à l'épidémie du Coronavirus qui affecte tous les compartiments du secteur de la culture (Spectacles, arts dramatiques, productions cinématographiques, salles de cinéma, arts visuels, industrie du livre, salons, festivals, etc.). La nouvelle patronne de la Culture et de la Francophonie devrait donc penser immédiatement à la mise en place d'un Comité de Réflexion regroupant un représentant de tous les secteurs d'activité du monde de la culture, des critiques, des spécialistes et des journalistes culturels. Il s'agira pour ce Groupe de Travail de réfléchir sur des stratégies pour faire respecter les mesures du gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid19 au niveau du secteur culturel, à faire des propositions de relance des activités une fois le mal du Coronavirus vaincu et à approfondir la question de l'aide à apporter aux acteurs, promoteurs de festival, producteurs... pour soutenir l'emploi artistique et la relance des activités à l'issue de l'épidémie.

**FOFANA ALI**



Lutte contre le Covid-19 / Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a annoncé hier une augmentation des capacités d'accueil pour les malades du coronavirus dans les structures sanitaires.

## Plus de 300 nouveaux lits supplémentaires pour les malades



Dr Aka Ouélé a soutenu que le plan de riposte du gouvernement contre le Covid-19 est

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a affirmé hier que les capacités d'accueil pour les malades du coronavirus ont augmenté. Avec une hausse de 300 lits supplémentaires. «Nous allons augmenter notre offre de soins, avec bientôt 300 nouveaux lits dans des établissements d'Abidjan», a indiqué Dr Aka Ouélé au cours du point de presse quotidien du gouvernement lié à la pandémie du coronavirus, dans les locaux du ministère de la Sécurité et de la Protection civile, au Plateau. «En plus du service des maladies infectieuses, nous pouvons citer l'hôpital militaire d'Abidjan, l'hôpital général d'Anyama, le Samu au niveau du Chu de Treichville et le Chu de Yopougon», a révélé le ministre. A propos de ce dernier établissement sanitaire, Aka Ouélé a précisé que des abris préfabriqués seront aménagés dans les locaux pour accueillir d'éventuels malades. Il a fait savoir que « d'ici le 5 avril, tout devrait être prêt ». Le ministre a indiqué que le gouvernement a pris d'autres dispositions en cas d'explosion de la maladie. A ce sujet, il a affirmé que des sites tels que le Parc des Sports de Treichville seront mis à contribution pour accueillir les malades. «Des aménagements et du matériel de qualité seront installés», a fait savoir Aka Ouélé. Au niveau des soins, il a souligné que le personnel de santé des districts et des régions sanitaires assurera les prises en charge des malades. Le tout, sous la supervision du service des maladies infectieuses et tropicales du Chu de Treichville. En outre, le ministre a annoncé aussi une hausse du nombre de

laboratoires d'analyse pour détecter les malades. «Ce sont, en plus de l'institut Pasteur de Côte d'Ivoire, d'autres laboratoires comme le CEDRESS, le Retroci au Chu de Treichville », a-t-il précisé. Il a cité également «le laboratoire du Chu de Bouaké, et probablement avec le laboratoire national de Santé publique». Pour le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, toutes ces actions n'ont pour objectifs que d'assurer une prise en charge assez rapide des malades. En plus, des tests rapides ont été commandés «afin de mettre en place notre politique de prise en charge intitulé Dépister-isoler et traiter ». Pour lui, «il s'avère donc indispensable d'intégrer dans nos habitudes quotidiennes les mesures à respecter» en vue de contenir la maladie, pour freiner sa propagation. Il a assuré que l'enjeu, c'est d'arriver à briser la chaîne de propagation et d'assurer une bonne prise en charge des malades.

**Respect des consignes...** Le ministre Sidiki Diakité de l'Administration du territoire et de la Décentralisation est intervenu sur les mesures prises par le gouvernement pour freiner la propagation du coronavirus. Il a rappelé que depuis minuit, est entrée en vigueur la mesure concernant l'isolement du Grand Abidjan des autres villes de l'intérieur. «Pour l'application de cette mesure, il est désormais imposé qu'en dehors des cas d'exception, tout autre déplacement soit soumis à une autorisation délivrée par le cabinet du ministre de la Sécurité et de la protection civile, pour les départs d'Abidjan», a affirmé le ministre. Il a précisé que pour les départs des autres localités du pays vers la capitale économique ivoirienne, la délivrance des autorisations relève du ressort des préfets de départements. Il demande donc à ces autorités de prendre les dispositions nécessaires en vue de la mise en œuvre de cette mesure. «Malgré votre laisser-passer, vous ne pourriez continuer votre voyage que si le contrôle sanitaire vous le permet », a indiqué Effoly Benjamin, le directeur de cabinet du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, qui a fait des précisions, dans le droit fil de l'isolement du Grand Abidjan. Il a surtout insisté sur le respect des consignes sécuritaires, pour ceux qui bénéficieraient notamment de laisser-passer. La ministre en charge de la Solidarité et de la Cohésion sociale a annoncé un plan d'urgence humanitaire. «Dans le cadre d'une réunion de comité de coordination élargi, co-présidée par le coordinateur du système des Nation Unies en Côte d'Ivoire et moi-même, cette rencontre a acté d'un plan de réponse humanitaire multisectoriel pour l'opération du plan de

riposte du gouvernement », a indiqué Mariétou Koné; en assurant que ce plan couvre des domaines tels que la sécurité alimentaire, la protection sociale, l'eau et l'assainissement... La ministre Anne Ouloto, en charge de l'Assainissement et de la Salubrité, a pour sa part annoncé une opération de «lavage et de désinfection des rues principales et secondaires du District d'Abidjan», sur une période de quinze jours, à compter de ce lundi. Elle a annoncé, en outre, que le gouvernement va distribuer des sacs poubelles aux ménages. Le porte-parole de la police a indiqué que dans la nuit du samedi au dimanche, 51 personnes ont été interpellées pour n'avoir pas respecté la mesure du couvre-feu.

**MARCEL APPENA**



Coronavirus / Carburant et Butane/ Abdourahmane Cissé formel / Ce qu'il dit du paiement des factures CIE

## « Nous garantissons un approvisionnement efficace et continu »



**Le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, Abdourahmane Cissé, s'est rendu, le jeudi dernier, dans une agence CIE et dans une station-service. Objectif, s'assurer du respect des consignes; sensibiliser les usagers et souligner les efforts du gouvernement pour la continuité des différents services dans un contexte de lutte contre le Coronavirus.**

**Monsieur le ministre, vous venez d'effectuer une visite dans une agence de la CIE. Dans quel cadre se situe-t-elle ?** Nous sommes venus avec le directeur général de la CIE, à l'agence de Cocody-Danga, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus et la mise en œuvre de l'ensemble des mesures qui ont été prises par le gouvernement. Des recommandations ont été faites à la population sur les gestes simples à adopter, pour qu'ensemble, nous puissions faire face au coronavirus. A savoir se laver régulièrement les mains, maintenir la distance d'un mètre lorsque vous interagissez avec des personnes, veiller à ne pas se serrer les mains lors des salutations, etc. Il était donc important, pour nous, de venir à la CIE, dans une agence, voir comment, de façon pratique, ces mesures sont effectivement appliquées. Nous avons eu l'occasion d'échanger, non seulement avec les responsables de l'agence et les agents, mais aussi avec les clients. Je note avec beaucoup de satisfaction qu'à la CIE, toutes les mesures édictées par le gouvernement sont effectivement

respectées et mises en œuvre. Il y a des marquages au sol pour respecter la distance d'un mètre, le procédé de lavage des mains, l'utilisation de gels hydro-alcooliques, etc. J'ai pu observer tout cela avec beaucoup de satisfaction et j'invite tous les agents de la CIE à continuer sur cette lancée. J'en ai profité pour demander aux clients de se conformer à ces exigences, gage de la survie de tous.

**Peut-on savoir la teneur de vos échanges avec le service dépannage de la CIE ?** Nous avons effectivement échangé avec les équipes intervenant lors des coupures d'électricité. Ce n'est pas notre souhait, mais il peut y avoir des coupures d'électricité en plein couvre-feu, c'est-à-dire entre 21h et 5h du matin. Ces équipes de dépannage doivent pouvoir fonctionner à cette période. Des efforts sont faits pour réduire, au maximum, le nombre de coupures d'électricité. A ce sujet, un travail est en cours avec le directeur général de la CIE pour améliorer, véritablement, le temps moyen de coupure. Malheureusement, des coupures peuvent encore subsister. La problématique à laquelle nous nous attaquons aujourd'hui, est de faire en sorte que les différentes équipes puissent réagir lors des coupures en plein couvre-feu. Nous avons donc pu obtenir une dérogation pour les agents de la CIE, afin qu'ils puissent intervenir, rapidement, lorsqu'il y a des coupures d'électricité.

**Dans ce contexte de crise, les consommateurs peuvent-ils espérer de la CIE qu'elle proroge les délais de paiement des factures d'électricité ?** Vous savez, nous sommes tous clients de la CIE. Le Président de la République a indiqué, dans son adresse à la Nation, le lundi dernier, avoir instruit le Premier ministre, chef du gouvernement, à l'effet d'analyser toutes les possibilités, en concertation avec le secteur privé, à la fois pour les entreprises et les particuliers. Les travaux sont en cours, avec toutes les parties, pour trouver les mesures idoines afin de traverser cette crise dans de bonnes conditions.

**Quels sont les moyens de paiement préconisés aujourd'hui avec cette situation, en dehors du paiement au guichet ?** Je salue l'important travail effectué par la CIE pour digitaliser l'ensemble de son processus avec l'application "MaCIE". Elle permet de faire beaucoup de choses, entre autres : suivre l'évolution de sa consommation ; savoir si vous consommez trop ou pas ;

payer en ligne ses factures ; signaler en ligne des problèmes, même ceux relatifs à l'éclairage public, etc. Dans cette période où nous souhaitons le moins d'interactions possibles, il est très important de mettre l'accent sur tout ce qui concerne les moyens digitaux. J'invite les populations à souscrire massivement à l'application "MaCIE" et à l'utiliser pour réduire les interactions humaines, car cela facilite la vie. Aujourd'hui à la CIE, il y a plus de 70% des paiements qui se font avec les moyens digitaux, surtout le mobile money. Toute chose qui démontre que les Ivoiriens commencent à adopter ces moyens de paiement, et il faut les encourager à le faire davantage. Mais cela ne doit pas empêcher les populations de respecter les dispositions mises en œuvre au niveau de l'ensemble des agences. Il y va de l'intérêt national et de la santé de tous. Ce sont des gestes simples, il faut, tout juste, avoir un peu de patience.

**Après l'agence CIE CocodyDanga, vous avez mis le cap sur une station-service. Peut-on savoir la raison ?** Il était important pour moi, après le secteur Energie, dont l'agence CIE Cocody-Danga est issue, de me rendre dans une entité du secteur des Hydrocarbures. Je suis donc venu dans cette station-service pour voir dans la pratique, l'application des instructions du gouvernement et l'effectivité des mesures sur le terrain. Je note aussi, avec satisfaction, qu'au niveau des stations-services, les dispositions sont prises en matière d'hygiène pour éviter que la maladie du coronavirus puisse se propager, à savoir : le lavage systématique des mains lorsque vous allez dans l'une des boutiques ; la désinfection du terminal de paiement avant utilisation. En outre, tous les agents qui travaillent dans la station-service portent des gants. Cela fait partie des mesures que le ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables a prises, automatiquement, lorsque les décisions du gouvernement ont été adoptées. Nous avons écrit, notamment, à chacune des stations-services et à toutes les personnes qui possèdent une station-service, à l'effet de mettre l'accent sur un strict respect des règles d'hygiène. Je recommande, aussi, à l'ensemble de nos concitoyens de respecter ces mesures. Lorsqu'on leur demande, dans une station-service, de se désinfecter les mains, il faudrait qu'ils le fassent. Cela va au-delà de leur personne. Cela permet de protéger les autres. Lorsqu'il est demandé aux automobilistes, aux usagers, de se désinfecter les mains avant utilisation du terminal, qu'ils acceptent de le faire. Car d'autres personnes vont utiliser ce terminal, et certains l'ont fait avant eux. Il est important que chacun soit sensibilisé. Tous les consommateurs doivent, également, jouer leur rôle. Il y va de l'intérêt de la nation.

**Il revient de façon récurrente que l'usage du gel hydro-alcoolique n'est pas recommandé dans les stations-services. Qu'en dites-vous ?** Le gel hydro-alcoolique est destiné à l'usager qui reste dans son véhicule. C'est l'agent de la station-service qui lui donne le gel pour qu'il se désinfecte les mains. Toutes les mesures sont prises pour ne pas mettre en danger la vie des Ivoiriens. C'est justement pour ne pas mettre en danger leurs vies qu'il faut accepter de se désinfecter les mains lorsque cela est souhaité.

**Qu'est-ce qui justifie l'aménagement des horaires des stations service ?** Comme vous le savez, l'Etat a décrété l'état d'urgence et instauré un couvre-feu à partir de 21h. Nous avons donc demandé aux stations-services de prendre des dispositions pour ne pas fermer avant 19h. Le couvre-feu étant à 21h, le ministère a fait parvenir un

courrier à chacune des stations pour leur donner cette consigne, afin de permettre à l'ensemble des usagers de pouvoir s'approvisionner, sans crainte, jusqu'à 19h et aux agents des stations-services de pouvoir regagner leurs domiciles. Je lance un appel, dans ce sens, aux propriétaires et gérants de stations-services afin qu'ils se conforment à cette décision. Si une station-service est fermée avant 19h, je demande aux usagers de ne pas hésiter à nous remonter l'information.

**Qu'en est-il de l'approvisionnement des stations-services ? Avez-vous pris des dispositions pour éviter tout risque de pénurie ?** Il y a un suivi régulier qui est fait en matière d'approvisionnement du pays en produits pétroliers, c'est-à-dire en carburant et en gaz. Nous faisons le maximum pour garantir un approvisionnement efficace et continu de ces produits, et nous y travaillons, constamment.

## G. DE GNAMIEN

Activités gouvernementales / Toute la vérité sur des membres du gouvernement soupçonnés d'infection

## Voici les nouvelles fraîches du Lion de la savane



Le chef du gouvernement a volontairement décidé de se mettre en isolement, après avoir été en contact avec une personne qui vient d'être déclarée positive du Covid-19.

- La courbe de l'infection en baisse en Côte d'Ivoire, après le discours du PR

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre soucieux de ses collaborateurs, des partenaires et des Ivoiriens a décidé d'observer deux semaines de repos enfin de mieux savoir sur son état de santé par rapport au Covid-19. Selon un communiqué de la primature, le chef du gouvernement a volontairement décidé de se mettre en isolement, après avoir été en contact avec une personne qui vient d'être déclarée positive du Covid-19. Ce communiqué qui a été pondu le mardi dernier, a été diversement interpellé. En effet, pour certains, le Premier ministre est en campagne de publicité ou de sensibilisation sur la maladie. En effet, par son isolement, il interpelle tous ceux qui sont positifs de suivre sa voix. Ce sont là de mauvaises langues. D'autres par contre indiquent que le premier ministre serait conduit urgemment au Maroc pour ses soins. Encore de l'intoxication. " Il est au pays", indique l'un de ses conseillers. Il a décidé de se mettre en auto-confinement conformément aux mesures de précaution en vigueur dans le pays", a-t-il indiqué. Il veut respecter ses propres dispositions et celles du président de la république. Le Lion n'est pas ceux des hommes politiques qui piétinent les moindres règles sociales. Il n'a jamais voulu se mettre au-dessus de son peuple. Très humble, il a dirigé avec respect pendant trois longues années les activités gouvernementales qui lui ont été confiées par le président de la république. C'est d'ailleurs l'humilité avec laquelle il a dirigé son équipe qui a poussé plusieurs ministres et présidents d'institutions à soutenir sa

candidature le jeudi 12 mars lors du conseil politique du RHDP, témoigne ce très proche collaborateur du candidat du RHDP aux prochaines élections présidentielles. Après deux semaines d'auto-confinement, le chef du gouvernement ne cachera rien aux Ivoiriens, a fait remarquer son conseiller. Notre interlocuteur est allé loin précisant que de fausses informations passent sur les réseaux sociaux indiquant que certains membres du gouvernement seraient infectés du Covid-19. Personne n'est malade du Covid-19 dans le gouvernement ivoirien. "Je rassure la population".

### La courbe de contamination du Covid-19 en baisse

Il faut tout simplement observer les règles du jeu comme le Premier ministre en vue d'éliminer ce virus de la Côte d'Ivoire. Cela est possible si les Ivoiriens observent les conseils du gouvernement. En effet, la Chine a vaincu ce "Dragon de fin 2019" par le confinement des infectés. Le moins que l'on puisse retenir, c'est que le nombre des infectés augmentent certes, mais la courbe d'infection est considérablement en baisse. Et cela, grâce aux mesures du président de la république et du gouvernement. En effet, alors que le nombre de contamination est passé en Côte d'Ivoire de 9 à 25 soit une progression de contamination de 11 personnes, et de 25 à 73, soit une contamination de 48 personnes, nous avons noté que la courbe a vertigineusement baissé à 7 personnes contaminées le mercredi 25 mars dernier.

### ROMARIC SAKO



Propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) en Côte d'Ivoire

# L'opposition demande l'arrêt de toutes les activités politiques et un cadre de concertation

Depuis le mois de décembre 2019, le monde entier est confronté à une crise sanitaire due à la pandémie du CORONAVIRUS (COVID-19).

Notre pays, la Côte d'Ivoire, non seulement n'a pas échappé à cette situation mais a enregistré une progression spectaculaire et inquiétante de cette pandémie.

D'un (01) cas de contamination le 11 mars, l'on est passé respectivement, à 4 le 16 mars, à 27 le 23 mars, et à 101 selon le rapport du gouvernement, du 27 mars 2020.

C'est ainsi qu'à juste titre et afin d'endiguer la propagation de l'épidémie, le Chef de l'Etat, dans un message à la Nation, le lundi 23 mars 2020, a pris des mesures ; entre autres, la proclamation de l'état d'urgence du 23 mars au 15 avril 2020 et l'instauration d'un couvre-feu de deux (2) semaines à compter du 24 mars 2020, sur toute l'étendue du territoire national.

De plus, le Chef de l'Etat devant la gravité de la situation a demandé à toutes les forces vives de la Nation et aux leaders des partis politiques, l'UNION SACRÉE pour réussir la lutte contre le CORONAVIRUS, à laquelle tous les leaders politiques ont adhéré par la sensibilisation de leurs militants et des populations.

Cependant, l'épidémie avance inexorablement et l'inquiétude gagne tout le pays.

Si les grands pays développés ont du mal à endiguer l'épidémie malgré des moyens colossaux, quel est le sort qui nous sera réservé avec nos moyens limités ?

La seule forme de résistance qui s'offre à nous, face à la propagation de la maladie, réside dans la capacité à rassembler, à sensibiliser toutes les filles et tous les fils de la Côte d'Ivoire, à concentrer leur attention sur la gravité de la situation sanitaire et à rechercher comment lutter contre cette pandémie pour faire front à la catastrophe qui se dresse devant nous.

De plus, les diverses mesures ; entre autres, la fermeture de tous les établissements d'Enseignements, la restriction des déplacements, le confinement du District Autonome d'Abidjan et des villes environnantes, la réduction de la taille des regroupements à 50 personnes, les privations diverses, la vigilance accrue demandée aux populations dans l'adoption de nouveaux rapports sociaux, bouleversent profondément les habitudes des Ivoiriens.

C'est pourquoi en ces moments d'angoisse et de grande incertitude et afin d'assurer un franc succès de la lutte contre la pandémie du CORONAVIRUS, l'opposition politique ivoirienne demande au Chef de l'Etat et au Gouvernement ce qui suit :

- 1- L'arrêt de toutes les activités relatives à :
  - l'enrôlement pour l'obtention des cartes nationales d'identité,
  - le Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
  - le recrutement des agents recenseurs ;
  - la révision de la liste électorale ;
  - le gel de la modification du code électoral.

- 2- La mise en place d'un cadre de concertation regroupant les Institutions de la République, les partis politiques, les organisations de la Société Civile, les organisations professionnelles de la santé, les chercheurs, les acteurs de la vie socio- économique, les partenaires au développement, en vue d'élaborer des mesures de lutte adaptées à notre environnement.

L'urgence aujourd'hui pour les populations vivant en Côte d'Ivoire est la sauvegarde de leurs vies. Par conséquent, l'opposition politique ivoirienne demande au Chef de l'Etat, la libération des prisonniers dont l'absence dans les liens de détention n'entrave pas la manifestation de la vérité et l'arrêt des poursuites intempestives et injustifiées contre les responsables politiques.

Tous ensemble et unis pour protéger notre pays, la Côte d'Ivoire, contre le CORONAVIRUS.

Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 28 mars 2020

ONT SIGNE

PDCI-RDA - CDRP  
FPI-EDS  
GPS

HENRI KONAN BEDIE  
LAURENT GBAGBO  
P.O DR. ASSOA ADOU

SORO KIGBAFORI GUILLAUME

LMP  
URD  
LIDER

KABRAN APPIA  
P.O. LAURETTE BOETE  
DANIELE BONI CLAVERIE  
MONIQUE GBEKIA